Frédéric Jésu¹

Définition et enjeux de la proximité

L'étymologie et l'usage confèrent au concept de proximité une triple dimension.

- On peut parler, et c'est le cas le plus courant, de la *proximité de deux entités dans l'espace*. Proximité est alors synonyme de voisinage, de contiguïté, de partage d'un même territoire dont il reste cependant à définir le périmètre, c'est-à-dire les frontières. Or celles-ci varient selon l'époque et le contexte de référence. S'agit-il de l'immeuble, du quartier, du village, de l'agglomération, du département, de la région, de la nation ? On se souviendra, par exemple, que les limites du département ont été définies sous la Première République de telle façon qu'elles puissent être atteintes à partir du chef-lieu en une journée de cheval au maximum. Aujourd'hui, on va de Bruxelles ou de Strasbourg à Dublin, Stockholm, Athènes ou Séville en quelques heures seulement ; cela signifie-t-il pour autant que les européens sont ou se sentent plus proches entre eux que les habitants d'un même département français, il y a deux siècles ?
- On peut aussi parler de la proximité de deux événements dans le temps. Ce type de proximité est lui aussi relatif. Il dépend de l'échelle et de l'unité que l'on utilise pour mesurer le temps. Et, on vient de le voir, une quantité de temps donnée renvoie bien souvent à la distance qu'elle permet de parcourir, selon le mode de communication utilisé. Le messager de la bataille de Marathon ne serait pas mort d'épuisement à l'époque du téléphone ou de la télécopie. Quoi qu'il en soit, la grande proximité dans le temps de deux événements n'induit pas une relation de causalité ou de dépendance entre eux. Dans un même ordre d'idée, le fait que l'information donnée sur un événement le soit rapidement ne confère pas de valeur ajoutée à son contenu, bien au contraire parfois car il lui manque alors le recul de la critique et de l'analyse même si la rapidité est par ailleurs recherchée pour des raisons de concurrence entre les producteurs et les diffuseurs d'informations.
- On peut parler enfin de la proximité relationnelle entre deux ou plusieurs personnes. On valorise alors la composante affective, idéologique, spirituelle, professionnelle ou encore familiale qui confère à ces personnes une solidarité mutuelle, consentie ou obligée, voire une communauté d'intérêts et de destin autour de projets et de valeurs partagés. Ce type de proximité peut induire une dynamique communautaire, surtout si elle se combine avec une certaine proximité géographique, quoique celle-ci ne soit pas indispensable à l'entretien de la proximité relationnelle comme le montrent les phénomènes de diasporas ou de compagnonnage, les syndicats de branches, les repas de mariage et de funérailles.

Le concept de proximité ne peut donc se saisir de façon isolée. Il dépend des échelles de mesure et de valeurs auxquelles il se réfère. Il ne prend sens qu'au sein de la dialectique proximité- distance à laquelle il renvoie sans cesse dés qu'on veut le définir dans un environnement donné. À défaut de quoi, le concept de proximité risque, si l'on peut dire, de mener loin, et d'égarer celui qui l'emploierait sans délimiter le champ dans lequel il le fait.

¹ Pédopsychiatre, médecin de santé publique. Médecin-chef du secteur de psychiatrie infanto-juvénile de Beaumont-sur-Oise / Domont (Val d'Oise). Coordinateur du Réseau d'informations sur le développement social à l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée)

D'autre part, être proche dans l'espace, le temps, le partage de valeurs et de projets ne signifie pas que l'on soit systématiquement en mesure de mieux percevoir, mieux comprendre, mieux transmettre ce dont on est proche. Il est possible en revanche que cela aide à mieux le ressentir subjectivement, c'est-à-dire à éprouver soi-même une part significative de ce que l'on cherche à saisir et à décrire. Par exemple, l'expertise spécifique de l'habitant d'un territoire donné résulte de la connaissance intime qu'il en a. Ses capacités d'agir, avec d'autres, sur ses conditions et son cadre de vie peuvent s'en trouver facilitées et renforcées. La proximité peut donc ici favoriser la mobilisation des habitants dans le cadre de projets collectifs ou communautaires, la reconnaissance de leurs savoirs et de leurs compétences, l'expression de leurs solidarités, la recherche de dépassement de leurs diverses inégalités, bref l'émergence de mouvements sociaux leur permettant le cas échéant de passer d'une approche locale à une réponse globale.

La proximité, au total, n'est pas une valeur en soi, mais elle permet dans certaines conditions d'en mobiliser d'autres. Elle est un état, constaté ou construit. Elle permet d'identifier, parfois pour mieux les réduire, les réalités et les conséquences des phénomènes liés aux processus de mise à distance. Dès lors, le principal enjeu de la proximité ne serait-il pas de nature fondamentalement éthique, en ceci qu'il consisterait à interroger la capacité de chacun à être disponible pour autrui, à se sentir concerné par lui ?

Réseau et proximité

Un réseau est une structure peu ou non formalisée, peu ou non hiérarchisée, composée d'un ensemble d'éléments — personnes physiques, groupes, personnes morales, ordinateurs — reliés entre eux par des relations binaires, dites "interconnexions", et dont chacun peut être relié, connecté, à tous les autres par des voies variables. Un réseau n'est donc pas une institution, ni un système ni même un instrument. On n'y adhère pas, on n'y est pas recruté, on s'en sert. Ses membres, ou plutôt ses acteurs, tout en étant souvent situés à des nœuds plus ou moins stratégiques de communication, sont réputés accepter librement d'être parties prenantes de ce dispositif en participant à la production et à la diffusion des informations qui y circulent. Au sein d'un réseau, un acteur est essentiellement défini par la densité de la relation qu'il a avec les autres acteurs. Chaque acteur pouvant participer lui-même à d'autres réseaux, il existe ainsi des réseaux constitués de têtes de réseaux. Si bien qu'il il y a au total autant de réseaux que de formes de réseaux.

Un réseau est donc bien moins défini par les objectifs que lui assignent ses initiateurs que par la valeur d'usage que lui confèrent de fait, au fil du temps, ceux qui y contribuent et ceux qui s'y adressent. Chacun y apporte ce qu'il veut et en retire ce qu'il peut. Son efficacité repose sur la reconnaissance de l'importance des relations informelles entre les acteurs, sur la force des liens faibles qui existent et se développent entre eux. Ce sont des relations floues, qui n'engagent *a priori* ni institutionnellement ni affectivement, mais qui permettent de tisser de nouveaux liens, plus créatifs, entre des acteurs qui y retrouvent une certaine autonomie, une certaine imagination.

Le fonctionnement d'un réseau se distingue par conséquent de celui du partenariat, nécessairement plus contraignant parce que le plus souvent contractualisé. Mais, surtout, il n'est pas possible de maîtriser totalement ce qui se passe au sein d'un réseau, et moins encore à sa périphérie — pour autant que celle-ci soit identifiable comme telle dans un système qui finit souvent par renoncer à toute perspective de centralisation.

La proximité géographique des acteurs d'un réseau n'est donc pas indispensable à sa constitution et à son fonctionnement. Il est en revanche fréquent qu'ils adoptent une charte éthique qui les rapproche sur le plan des valeurs, et ceci à travers une série de principes régissant tant les formes de communication qu'ils souhaitent établir entre eux que les modalités de validation et de gestion des informations qu'ils entendent partager et mettre en circulation au sein du réseau. Ce type de proximité éthique constitue le gage de fiabilité et de pérennité de nombre de réseaux, et elle renvoie notamment à la question de la disponibilité à autrui ci-dessus évoquée.

Il n'est pas exclu que des réseaux comme les réseaux de soins, ou encore le réseau de correspondants presse du Conseil général de la Somme, se constituent néanmoins sur une base de proximité géographique — à partir de la localisation de leurs acteurs et de leurs activités sur une même entité territoriale — ; ou sur une base de proximité fonctionnelle — consistant par exemple à relier des acteurs destinés à agir de concert pour renforcer l'accessibilité, la pertinence et la cohérence de l'offre de soins, ou encore pour améliorer la communication entre les différentes directions administratives et techniques d'un département.

La question essentielle est cependant de savoir si la proximité géographique et la proximité fonctionnelle ne risquent pas de remettre en cause les fondements éthiques du réseau : aptitude et motivation des acteurs à entretenir ici et maintenant, et si possible dans l'espace et la durée, des échanges réguliers, interactifs et non hiérarchisés ; prise de conscience de ce que leur force réside dans la mise en synergie de leurs différences, et dans la mise en commun de ce qu'ils font plutôt que dans la mise en concurrence de ce qu'ils sont ; volonté de mutualiser leurs moyens en même temps que leurs manques ; liberté de chaque acteur de fournir ou non de l'information, et responsabilité de l'ensemble d'entre eux à veiller à ce que cette information soit fiable, pertinente et potentiellement utile pour tous.

En d'autres termes, comment faire en sorte que les enjeux institutionnels qui coexistent et subsistent entre les acteurs d'un réseau conçu sur une base géographique et fonctionnelle ne viennent pas entraver la souplesse et la liberté de fonctionnement attendue — sauf à le nommer autrement — d'un réseau non contraignant et créatif ?

Définition et enjeux de l'information au sein d'un réseau

Là où ils sont, les acteurs ne voient pas toujours le réseau, mais ils l'imaginent en même temps qu'ils le construisent. Pour autant, tout producteur et tout consommateur d'informations au sein d'un réseau devrait être et rester éclairé sur ce qui permet au moins de garantir la fiabilité, la pertinence et l'utilité de celles-ci.

La fiabilité d'une information s'analyse de nouveau en référence à la dialectique proximité- distance. Celle-ci détermine en effet la position de l'informateur, qui est tout d'abord un observateur. On sait que la proximité de l'observateur vis-à-vis de ce qu'il observe est à double tranchant. Elle permet la précision du regard et la prise en compte des détails qui forment le tout, et elle incite à ne pas hiérarchiser a priori ces détails quant à leur valeur et à leur signification. Mais elle favorise aussi les approches et les réactions émotionnelles, faites de sympathie ou d'antipathie, qui peuvent troubler la perception, la mesure et la description de ce qui est observé. Idéalement, l'observateur devrait s'observer observant ou, mieux encore, admettre qu'en tant

qu'observateur, il fait partie de ce qui est observé dès qu'il en est tout proche. En pratique, il lui faudra alterner les mouvements de rapprochement et d'éloignement. Ses instruments d'observation devront partir des réalités du "terrain" sur lequel il se penche, être ensuite conçus et construits à distance de lui, puis testés et utilisés de nouveau sur place, et les résultats de l'observation ainsi effectuée devront être d'abord soumis pour validation aux personnes observées avant de l'être à leurs destinataires plus lointains.

L'ensemble de ces allers-retours permettra alors d'aborder la phase de vérification de la *pertinence* de l'information ainsi produite. La mise en circulation de celle-ci au sein du réseau sera ici déterminante. Elle aidera à évaluer dans quelle mesure et avec quels effets immédiats ce qui est reçu par les autres acteurs du réseau correspond à ce qu'ils en attendaient compte tenu des finalités même de celui-ci : est-elle jugée trop locale ou trop technique pour que son sens puisse intéresser d'autres contextes que celui où elle a été produite et pour qu'elle puisse atteindre une portée plus globale ? Est-elle perçue comme trop entachée des préoccupations voire des ambitions personnelles ou institutionnelles de son producteur ? Est-elle chargée de trop d'implicite et de non dit pour permettre en retour un échange ouvert ? Etc.

Il ne suffit pas, en effet, que l'information produite et diffusée au sein d'un réseau soit fiable et pertinente. Encore faut-il qu'elle fasse la preuve de son utilité potentielle. Elle doit pour commencer être utile aux acteurs du réseau eux-mêmes, c'est-à-dire être facilement accessible et de nature à mieux leur faire connaître des réalités, des problématiques, des réponses innovantes ou non, dont ils sont physiquement ou fonctionnellement éloignés. Et elle leur sera d'autant plus utile qu'elle circulera précisément dans un réseau dont la structure et la texture leur permettront, en temps réel, d'interroger simultanément plusieurs sources, de le faire sur un mode ouvert et interactif, mais aussi de rassembler plusieurs types d'information connexes et d'en décloisonner les contenus, ce que ne permettent pas toujours, loin s'en faut, les logiques institutionnelles de communication. Les outils télématiques, de type Intranet et Internet, favorisent en théorie cette dynamique d'accès aux informations utiles et exhaustives — d'ailleurs trop exhaustives parfois quand leurs utilisateurs ne se sont pas préalablement posé la question de savoir ce qu'ils cherchent vraiment à y trouver. Ce sont des outils qui donnent à leurs utilisateurs le sentiment de pouvoir s'affranchir des distances en un seul "clic", sans pour autant leur conférer tous les moyens de sortir de leur solitude dans la mesure où ils ne leur permettent pas vraiment de se rapprocher de la source des informations qu'ils y puisent. Or vient toujours le moment où ce rapprochement devient indispensable, en particulier lorsqu'il s'agit de passer de la conception d'un projet — pour laquelle on a commencé par réunir toute une série d'informations à sa mise en œuvre concrète.

Au total, en effet, l'utilité finale de l'information produite et diffusée au moyen d'un réseau s'apprécie à sa capacité de contribuer à la réalisation d'un véritable changement au sein de la collectivité ou de la société où opère chacun des acteurs qui constituent ce réseau. Lorsque ces acteurs sont des professionnels de services publics, ou encore des militants ou des habitants engagés, leur mise en réseau ne se verra validée et pérennisée que si elle rend chacun d'eux non seulement mieux informé, mais aussi plus créatif et au fond plus efficace là où il se trouve, c'est-à-dire auprès de ceux avec et pour lesquels il met en pratique ses compétences et ses convictions.

De quelles modalités d'animation un réseau d'acteurs publics doit-il dès lors se doter pour que, à travers la fiabilité, la pertinence et l'utilité des informations qu'ils y produisent et y diffusent entre eux, soient garanties la dimension d'utilité publique de ce réseau et sa participation à des projets de développement ?

Le réseau comme producteur et diffuseur d'une information de proximité utile pour tous

Trois questions cadre ont donc été formulées au fil de cet exposé introductif et délibérément généraliste :

- le principal enjeu de la proximité ne serait-il pas de nature fondamentalement éthique, en ceci qu'il consisterait à interroger la capacité de chacun à être disponible pour autrui, à se sentir concerné par lui ?
- comment faire en sorte que les enjeux institutionnels qui coexistent et subsistent entre les acteurs d'un réseau conçu sur une base géographique et fonctionnelle ne viennent pas entraver la souplesse et la liberté de fonctionnement attendue — sauf à le nommer autrement — d'un réseau non contraignant et créatif?
- de quelles modalités d'animation un réseau d'acteurs publics doit-il se doter pour que, à travers la fiabilité, la pertinence et l'utilité des informations qu'ils y produisent et y diffusent entre eux, soient garanties la dimension d'utilité publique de ce réseau et sa participation à des projets de développement?

C'est à partir des réactions que susciteront ces questions que le groupe de correspondants presse et les personnes ressources associées à sa réflexion sont maintenant invités à formuler, discuter et si possible adopter un certain nombre de propositions concrètes relatives aux finalités, au fonctionnement et à l'animation du réseau qu'ils constituent.

FRÉDÉRIC JÉSU

ARTICLE

2012 - De l'information de proximité à une information utile pour tous - Le rôle du réseau

Licence (CC BY -NC-ND)









Vous êtes autorisé à publier, partager, distribuer gratuitement l'œuvre de l'auteur. Dans la mesure du possible vous devez donner le nom de l'auteur. Vous n'êtes pas autorisé à vendre, louer, reproduire, adapter, modifier, transformer ou faire tout autre usage.

> Courriel de l'auteur : contact@frederic-jesu.net Site officiel de l'auteur : https://www.frederic-jesu.net

© Copyright-France tous droits réservés 2020-2021

Paris, 2020 ISBN 979-10-394-0468-6